

CODE DE VIE ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS 2026-2027

1

Je me respecte et je respecte les autres en gestes et en paroles.

- Pour me sentir en sécurité
- Pour développer des relations harmonieuses
- Pour vivre dans un milieu bienveillant



2

Je prends soin des lieux et du matériel mis à ma disposition.

- Pour vivre dans un milieu propre et agréable
- Pour conserver le matériel en bon état et plus longtemps
- Pour me responsabiliser



3

Je m'habille de façon adaptée au milieu scolaire selon les activités et la météo.

- Pour être confortable et bouger facilement durant les activités (récréations, éducation physique, etc.)
- Pour rester au sec ou au chaud selon la météo



4

J'ai une attitude positive et je donne le meilleur de moi-même.

- Pour me sentir bien et être fier de moi
- Pour ma réussite et pour me réaliser



Communication dans le cas d'observations de comportements qui ne respectent pas le code de vie

En cas de non-respect du code de vie, les comportements observés seront consignés dans Mozaïk, accessible aux parents. Toutefois, selon la nature de la situation, un appel, une rencontre ou un courriel aux parents est privilégié. Il est possible que tous les détails ne soient pas visibles dans le portail.



Engagement et appartenance

Pendant l'année scolaire, l'équipe-école se mobilise pour proposer plusieurs activités aux élèves dans le but de développer leur sentiment d'appartenance. La collaboration des parents est essentielle à la réussite de ces initiatives.

Soutien aux comportements positifs

Billets verts : Des billets verts sont donnés aux élèves pour souligner leurs efforts ainsi que leurs bons comportements. Chaque mois, des élèves sont récompensés par l'équipe-école à la suite d'un tirage au sort.

Récolte des pompons : Au service de garde, des pompons sont donnés aux élèves pour valoriser les bons comportements et une activité collective pour tous est organisée lorsque l'objectif de récolte est atteint.



Politiques gouvernementales

- **Vouvoiement:** Pour renforcer le civisme à l'école, les élèves sont tenus de vouvoyer les membres du personnel et d'utiliser l'appellation M/Mme. devant le prénom de l'intervenant.
- **Cellulaire:** Le téléphone cellulaire est strictement interdit au sein de l'établissement.

C'est en s'appuyant sur trois valeurs fondamentales (**respect, engagement, collaboration**) que nous nous engageons à offrir aux élèves un milieu sain et respectueux. Notre code de vie reconnaît le droit à l'erreur et encourage les comportements prosociaux. De plus, la capacité de l'élève à admettre ses torts et à faire preuve d'honnêteté sont d'une grande importance pour l'équipe-école lors d'interventions auprès des élèves.